



Territoire du SAGE de l'Ouest-Cornouaille

Diagnostic-projet d'optimisation agronomique

2017

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P

SOMMAIRE

ARTICHE 1 – Contexte

ARTICLE 2 – Objet

ARTICLE 3 – Maitre d'ouvrage

ARTICLE 4 – Nombre de diagnostic

ARTICLE 5 – Contenu de la prestation

ARTICLE 6 – Documents à produire

ARTICLE 7 – Temps prévisionnel

ARTICLE 8 – Déroulement et délais

ARTICLE 9 – Clauses de confidentialité et d'utilisation des données

ARTICLE 10 – Obligation du candidat

ARTICLE 11 – La remise des dossiers de candidature

ANNEXE 1 – Les objectifs du SAGE

ANNEXE 2 – Informations et indicateurs à collecter

ANNEXE 3 – Tableau des pratiques actuelles et projet agronomique

Diagnostique projet d'optimisation agronomiques accompagnement individualisé des agriculteurs

Marché à bons de commande signé entre

Le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Représenté par son président :.....

Et

Le prestataire :.....

Représenté par :.....

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Contexte

Le SAGE Ouest-Cornouaille fait référence aux objectifs suivants :

- réduire les flux de nitrates arrivant aux estuaires des bassins prioritaires,
- réduire les concentrations en azote et en phosphore,
- limiter le développement des algues vertes et des blooms de phytoplancton toxique,
- réduire les concentrations de pesticides.

cf – ANNEXE 1, les objectifs du SAGE.

En parallèle, le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille, engagé depuis 2012 dans des actions de reconquête de la qualité de l'eau, accompagne les agriculteurs pour améliorer les pratiques et limiter les transferts d'éléments polluants (azote, phosphore et pesticides).

Rappel : l'objectif (SAGE) est de réaliser un accompagnement renforcé (optimisation agronomique ou changement de système) sur 50% des exploitations des bassins prioritaires. Soit 225 accompagnements d'ici 2021. CF : annexe 2 – Localisation des bassins versants prioritaires.

Article 2 - Objet

Marché à bons de commande relatif à la réalisation de diagnostics d'optimisation agronomique sur les exploitations agricoles du territoire du SAGE Ouest-Cornouaille.

Grace à une approche pédagogique, ces diagnostics devront permettre :

- **d'évaluer les pertes potentielles d'azotes à l'échelle de l'exploitation,**
- **d'identifier les marges de progrès existantes à l'échelle des cultures,**
- **de co-construire un projet d'optimisation agronomique avec l'agriculteur et le maître d'ouvrage.**

Article 3 – Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Maison de la baie d'Audierne, Saint Vio

29720 Tréguennec.

Représenté par son président : M. Yves Kerisit.

Article 4 – Nombre de diagnostic

Pour l'année 2017, les quantités minimum et maximum sont les suivantes :

Quantité minimum	Quantité maximum
9	25

Article 5 – Contenu de la prestation

A travers les diagnostics d'optimisation agronomique le prestataire s'engage à :

- **Présenter le territoire du SAGE Ouest Cornouaille (carte du territoire, objectif du SAGE).**

Ces éléments seront transmis par le maître d'ouvrage (ANNEXE 1).

- **Présenter l'exploitation (indicateurs, cartographie, tableau des pratiques).**

. Les indicateurs permettront de caractériser le système d'exploitation (cf tableau – ANNEXE 2).

. Sur la base des orthophotos, la cartographie permettra de localiser : le siège d'exploitation, le parcellaire (avec les numéros des ilots PAC), le réseau hydrographique (inventaire des cours d'eau), les zones humides (inventaire des zones humides fourni par OUESCO), les points d'abreuvements au cours d'eau.

. Pour chaque unité culturale de l'exploitation, le tableau des pratiques actuelles détaillera : les pratiques de fertilisation (date, produit, quantité, fractionnement), les modalités de gestion des prairies (composition, mode de gestion, chargement en JPP, date de retournement), les modalités de gestion des couverts végétaux (espèces, date de semis, date et mode de destruction). Pour les cultures de ventes le tableau précisera la marge économique de la culture. (cf tableau – ANNEXE 3).

- **Evaluer les fuites potentielles d'azote.**

. Un bilan azoté réalisé à l'échelle de l'exploitation sur une année complète permettra d'évaluer l'impact environnemental des fuites d'azotes et de comparer la valeur au flux d'azote spécifique et aux objectifs du SAGE (les flux d'azote seront fournis par le maître d'ouvrage).

- **Identifier les marges de progrès.**

. Des bilans azotés réalisés à l'échelle des cultures permettront d'identifier les cultures pour lesquelles il existe des marges d'optimisation.

Formuler des propositions de modification de pratiques (projet agronomique sous forme d'un tableau). Les propositions « agronomique » (azote, phosphore et pesticides) seront co-rédigées par le prestataire et le maître d'ouvrage. Les propositions de « gestion de milieux » (zones humides, point d'abreuvements, bocage) seront rédigées par le maître d'ouvrage. (cf tableau – ANNEXE 3).

- **Réaliser la balance globale azotée (BGA) de l'exploitation.** Le calcul de la BGA se fera conformément à la méthodologie définie par la DDTM. Pour les exploitations travaillant des terres en BV 3B1, la BGA sera complétée par une Balance Globale Phosphorée (BGP).

- **Compléter le fichier des indicateurs de suivi** : BGA, Pression N, SAMO/SPE, Mais/SFP, Herbe/SAU (le fichier Excel sera transmis par le maître d'ouvrage).

Notes complémentaires :

Les informations nécessaires à la réalisation des diagnostics seront collectées lors d'un rendez-vous sur l'exploitation. Les données recueillies devront correspondre aux pratiques réelles de l'exploitation. Le plan prévisionnel de fertilisation et le cahier de fertilisation ne serviront qu'à confirmer certains éléments.

Le prestataire rédigera un diagnostic provisoire qu'il transmettra au maître d'ouvrage pour validation. Ce dernier se réserve le droit de modifier ou compléter le projet agronomique. A ce niveau d'avancement (stade « projet provisoire ») le maître d'ouvrage transmettra le document à l'environnement de conseil de l'exploitation pour consultation.

La restitution de l'étude se fera sur l'exploitation en présence de l'agriculteur. Cette réunion technique sera co-animée par le prestataire et le maître d'ouvrage. Au terme de la réunion de restitution, l'exploitant s'engagera à mettre en œuvre tout ou partie du projet agronomique. Les engagements pris constitueront le projet agronomique final.

Le prestataire rédigera le document dans sa version finale et le transmettra au maître d'ouvrage pour validation avant impression. A ce niveau d'avancement le maître d'ouvrage se chargera de faire le lien avec l'exploitant pour la signature. Une fois signé par l'exploitant le projet agronomique sera transmis à l'environnement de conseil de l'exploitation.

Article 6 – Documents à produire

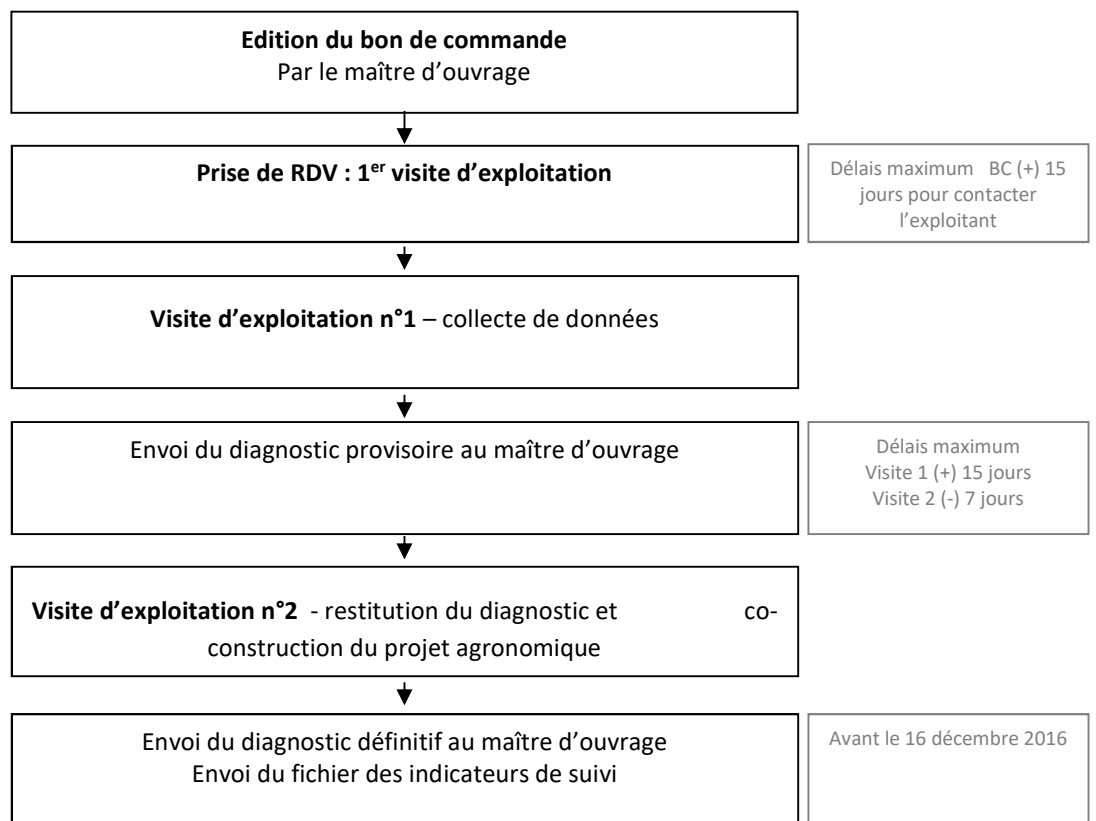
Les documents à produire sont les suivants.

Diagnostic définitif format papier	Deux exemplaires reliés au format A4 (impression couleur et couverture plastifiée)
Diagnostic définitif format informatique	Un exemplaire au format PDF (un fichier par diagnostic).
Fichier des indicateurs de suivi	Compléter le fichier Excel transmis par le maître d'ouvrage

Article 7 – Temps prévisionnel

Le temps consacré à l'élaboration d'un diagnostic individuel est fonction de la taille de l'exploitation. Il est prévu un maximum de 2 jours par exploitation.

Article 8 – Déroulement et délais



Article 9 – Clauses de confidentialité et d'utilisation des données

L'agriculteur autorisera le prestataire à fournir les données nominatives au maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage et le prestataire s'engagent conjointement :

- à ne pas utiliser les données collectées pour exercer une pression individuelle sur l'agriculteur,
- à ne pas diffuser les données collectées et résultats sous forme nominative.

Tout document contenant ces données devra faire état de la source : « Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille ».

Article 10 – Obligation du candidat

Le candidat précisera, en autres, dans son offre :

- 1- ses références,
- 2- les moyens humains mis en œuvre,
- 3- la méthodologie utilisée,
- 4- la mise en forme du diagnostic (un exemplaire type du diagnostic sera joint à la proposition technique)
- 5- le détail des prix de la prestation. Il est précisé que **le prix unitaire d'un diagnostic est global et forfaitaire** ; il s'applique à toute exploitation, quelle que soit sa taille, sa localisation sur le bassin versant ou sa typologie.

Article 11 – La remise des dossiers de candidature

Le candidat adressera son dossier de candidature à Monsieur le Président du Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille avant le 30 janvier 2017 à 12h.

A....., le.....

Mention manuscrite

« lu et approuvé »,

et signature du titulaire du marché

ANNEXE 1 : Les objectifs du SAGE Ouest-Cornouaille



Nitrate	Pour les BVs prioritaires (Goyen, Pont l'Abbé et Virgule) : Réduire de 30% les flux de nitrates et atteindre une concentration moyenne < à 30 mg/l.
	Pour les autres BVs : Non dégradation des concentrations moyennes.
	Pour les eaux souterraines : Viser une moyenne maximale de 35 mg/l à un horizon de 25 ans.
Phosphore	Pour la retenue du moulin neuf : Atteinte du bon état : PO43- < 0.02mg/l, Ptot < 0.03 mg/l, Chlorophylle à 11.3 µg/l
	Pour les BVs situés en amont de la retenue du moulin neuf : Viser le haut de la classe de bon état : PO43- < 0.1 mg/l, Ptot < 0.05 mg/l
	Pour les autres BVs : Atteinte ou maintien du bon état : Ptot < 0.2 mg/l
Pesticides	Evaluer la qualité des eaux du territoire en prenant en compte l'ensemble des substances, et pas seulement celles qui entrent dans la définition du bon état chimique ou écologique au sens de la DCE
	Respecter la norme des eaux distribuées dans les eaux brutes de surface pour l'ensemble des substances (0.1µg/l par substance et 0.5 µg/l pour l'ensemble des substances).
	Atteindre le bon état sur les eaux souterraines (en valeur moyenne : 0.1 µg/l par substance et 0.5 µg/l pour l'ensemble des substances)

ANNEXE 2 : Informations et indicateurs à collecter

Votre exploitation :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
L'exploitation	Nom de la structure Nom de l'exploitant Lieu dit Code postal Commune Téléphone Mail Nombre d'exploitation reconnue	/	

Vos partenaires :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Le conseiller PPF	Nom de la structure Nom du conseiller	/	
Le conseiller culture	Nom de la structure Nom du conseiller	/	
Le comptable	Nom de la structure Nom du conseiller	/	
CUMA ou ETA	Nom de la structure	/	

Vos principaux indicateurs :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Productions	Liste des productions	/	
SAU		Ha	
Surface pâturée		Ha	
Chargement au pâturage		Ares/UGB	
Bilan fourrager	. besoin en fourrage . production de fourrage . achat/vente de fourrage	T T	
Pression N organique total		Ha/SAU	
Pression N minéral		Ha/SAU	
Pression N total (org +min)		Ha/SAU	
Pression P organique total		Ha/SAU	
Pression P minéral		Ha/SAU	
Pression P total (org +min)		Ha/SAU	
Connaissance de la valeur fertilisante des déjections animales (analyse)		/	
Connaissance des volumes épandus (pesée d'épandeur)		/	
BGA			
BGP			

Indicateurs MAEC :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Mais /SFP Herbe/SAU Surface en Zones humides Surface en Zone natura 2000		% % Ha Ha	

Votre assolement :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
L'assolement de l'exploitation	Liste des cultures	Ha et rdt moyen de l'exploitation	Indiquer à titre comparatif les rdt GREN

Vos rotations :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Les rotations de l'exploitation	Liste des rotations	ha	

Vos productions animales :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Productions animales de l'exploitation	Détail du cheptel par atelier de production	Effectif	

Vos effluents :

Critère considéré	Niveau de détail souhaité	unité	Remarque
Les effluents de l'exploitation . effluent produit . effluent exporté . effluent importé . effluent à gérer	Type Valeur Volume Volume	/ UN/T ou m3 UN/T ou m3 UN/T ou m3	

ANNEXE 3 : Le tableau des pratiques actuelles et projet agronomique

TABLEAU DES PRATIQUES ACTUELLES



Culture ou rotation	SAU concernée Ilots concernés	Pratiques Agronomiques actuelles	Remarques
Culture Marge économique Rendement Rotation	. SAU en HA . Liste des ilots concernée	Description de la pratique actuelle : <ul style="list-style-type: none"> - les pratiques de fertilisation (date, produit, quantité, fractionnement), - les modalités de gestion des prairies (composition, mode de gestion, chargement en JPP, date de retournement), - les modalités de gestion des couverts végétaux (espèces, date de semis, date et mode de destruction). - Pour les cultures de ventes le tableau précisera la marge économique de la culture. 	
...			

PROJET AGRONOMIQUE

Propositions d'optimisation des pratiques de l'exploitation



Observations générales :

Culture ou rotation	SAU concernée Ilots concernés	Pratiques Agronomiques actuelles	Nature du risque	Evolutions de pratiques proposées	Remarques	Projet retenu
Culture Marge économique Rendement Rotation	. SAU en HA . Liste des ilots concernée	Description de la pratique actuelle. Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN	Préciser la nature du risque	Description de la pratique proposée. Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN	Remarque éventuelle	.Description du projet retenu : nature, date et localisation de la mise en œuvre Pour la fertilisation préciser le type d'effluent ou d'engrais utilisé, les quantités apportées, le fractionnement et enfin le nombre d'UN
...						

Date :

Signature de l'exploitation :

Nom de l'exploitant :

Date :

Signature de la collectivité :

Thomas Picheral pour le Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

